



**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT n° 13 - A - 071**

Résistance au feu des éléments de construction selon l'arrêté modifié du 22 mars 2004 du ministère de l'Intérieur

<b>Durée de validité</b>	Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au 9 avril 2018
<b>Rapport de référence</b>	▪ 13 - A - 071
<b>Concernant</b>	Un mur non chargé en panneaux de béton cellulaire à joints horizontaux avec fixations thermofusibles
<b>Demandeur</b>	<b>XELLA BE DEPARTEMENT XELLA AIRCRETE SYSTEMS KRUIBEEKSESTEENWEG 24 B - 2070 BURCHT</b>

## 1 REFERENCE ET PROVENANCE DES ELEMENTS

Référence : Panneaux de béton cellulaire HEBEL

Provenance XELLA béton cellulaire BE  
Kruibeeksesteenweg 24  
B - 2070 Burcht

## 2 DESCRIPTION SOMMAIRE ET MISE EN ŒUVRE DES ELEMENTS

L'élément de ce procès-verbal est un mur non chargé en panneaux de béton cellulaire à joints horizontaux (HEBEL).

### 2.1 NOMENCLATURE DES COMPOSANTS

Etablie selon les indications du demandeur.  
(Toutes les dimensions sont données en mm)

Rep	Désignation	Référence	Matériau	Caractéristiques	Fournisseur
1	Dalles	HEBEL	Béton cellulaire CC3-500 ferrailé	e : 150 - 300 m.v. : 550 kg/m <sup>3</sup>	XELLA AIRCRETE SYSTEMS
2	Plaquette de fixation	AKULON PA6	Polyamide	120 x 70 x 18 (L x l x e)	DSM XELLA AIRCRETE SYSTEMS
3	Clou	HEMA	Acier galvanisé	130 8/G	XELLA AIRCRETE SYSTEMS
4	Joints	YTOCOL	Mortier colle	1695/308	XELLA AIRCRETE SYSTEMS
5		SUPERWOOL X607	Fibres minérales artificielles	Section : 6 x 30	ODICE
6		CERABLANKET	Fibres minérales artificielles	Section : 6 x 30	SESAMO
7		STOP FLAM T	Mousse polyuréthane polyéther	Section : 20 x 25	TRAMICO
8		PYROSIL M 116	Mousse polyuréthane polyéther	Section : 15 x 25	ILLBRUCK
9	Mortier de réparation	ALSECO ou YTOREP	Mortier	A base de liant hydraulique	XELLA AIRCRETE SYSTEMS
10	Plaquettes de compensation	AKULON PA6	Polyamide	120 x 70 e : 3-5-10-15-20	XELLA AIRCRETE SYSTEMS

*e = Epaisseur --- mv = Masse volumique --- ms = Masse surfacique --- d = Densité --- ml = Mètre linéaire*

### 2.2 DESCRIPTION DETAILLEE DE L'ELEMENT

#### 2.2.1 Principe

Le mur autoportant est posé entre deux files de poteaux métalliques et est accroché alternativement à chaque poteau par l'intermédiaire de fixations thermofusibles.

Le mur est formé par l'empilement vertical de dalles de bardage positionnées à joints horizontaux et ce jusqu'à une hauteur maximale de 24000 mm.

**2.2.2 Mise en œuvre**

La première assise repose sur les longrines par l'intermédiaire d'un lit de mortier ou d'un joint COMPRIBAND.

La totalité des assises est reliée à la structure métallique par l'intermédiaire de fixations thermofusibles réalisées à partir de plaquettes en polyamide référence AKULON PA6 fixées par deux clous référence HEMA (XELLA AIRCRETE SYSTEMS).

Ces plaques sont réparties à entraxe de 1200 mm et sont décalées d'un poteau à l'autre de 600 mm.

La jonction entre dalles sur poteaux est effectuée en ménageant un jeu de 20 mm entre extrémités de dalles. Cet espace est comblé par un bourrage de laine de roche étanché par un cordon de mastic.

Le traitement des joints entre dalles peut être réalisé au choix à l'aide des produits différents suivants :

- deux cordons d'YTOCOL, mis en œuvre sur le chant supérieur, assurent la liaison avec la dalle du rang supérieur ;
- une bande de SUPERWOOL X607 agrafée sur leur tenon ;
- une bande de PYROSIL M116 ou STOP FLAM T agrafée sur leur tenon ;
- une bande de CERABLANKET agrafée sur leur tenon.

**Nota :**

Pour être utilisées, les dalles épaufrées doivent être réparées à l'aide d'un produit de réparation YTONG (réf. ALSECO ou YTOREP).

**2.3 ELEMENTS D'IDENTIFICATION**

Des éléments entrant dans la constitution de la cloison sont conservés au laboratoire en vue d'éventuels essais d'identification.

**3 REPRESENTATIVITE DES ELEMENTS**

---

**3.1 REFERENCE DES CLASSEMENTS**

Le présent classement a été réalisé conformément au paragraphe 7.5.2. de la norme EN 13501-2.

**3.2 CLASSEMENTS**

L'élément est classé selon les combinaisons suivantes de paramètres de performances et de classes.

Aucun autre classement n'est autorisé.

R	E	I	W		t	-	M	C	S	G	K
	E	I			240						

**4 CONDITIONS DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU**

---

**4.1 A LA FABRICATION**

L'élément et son montage doivent être conformes à la description détaillée figurant dans le rapport de référence.

En cas de contestation sur l'élément faisant l'objet du présent procès-verbal, le rapport de référence pourra être demandé à son propriétaire, sans obligation de cession du document.

#### 4.2 SENS DU FEU

Sens de feu indifférent.

#### 4.3 DOMAINE DE VALIDITE

Les dimensions du mur autorisées deviennent les suivantes :

	Minimale	Maximale
Largeur (mm)	0	Illimitée*
Hauteur (mm)	0	24 000

\* : à condition de prévoir une fixation des dalles sur des poteaux répartis à entraxe de :

- 6750 mm au maximum pour les panneaux d'épaisseur 150 mm ;
- 8000 mm au maximum pour les panneaux d'épaisseur 175 mm ;
- 8300 mm au maximum pour les panneaux d'épaisseur supérieure à 200 mm.

La longueur maximale des dalles de bardage est de :

- 6750 mm au maximum pour les panneaux d'épaisseur 150 mm ;
- 8000 mm au maximum pour les panneaux d'épaisseur 175 mm ;
- 8300 mm au maximum pour les panneaux d'épaisseur supérieure à 200 mm.

Aucune modification dimensionnelle ne pourra être appliquée sur les côtes exprimées ci-dessus et aucune modification de constitution de l'élément ne pourra être faite sans la délivrance préalable d'une extension de classement par le Laboratoire.

#### 5 DUREE DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

Ce procès-verbal de classement est valable CINQ ans à dater de la délivrance du présent document, soit jusqu'au

NEUF AVRIL DEUX MILLE DIX HUIT

Passé cette date, ce procès-verbal n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une reconduction délivrée par EFECTIS France.

Maizières-lès-Metz, le 9 avril 2013



Hervé RYCKEWAERT  
Chef du Service Essais



Sébastien BONINSEGNA  
Directeur Adjoint

Planche n° 1

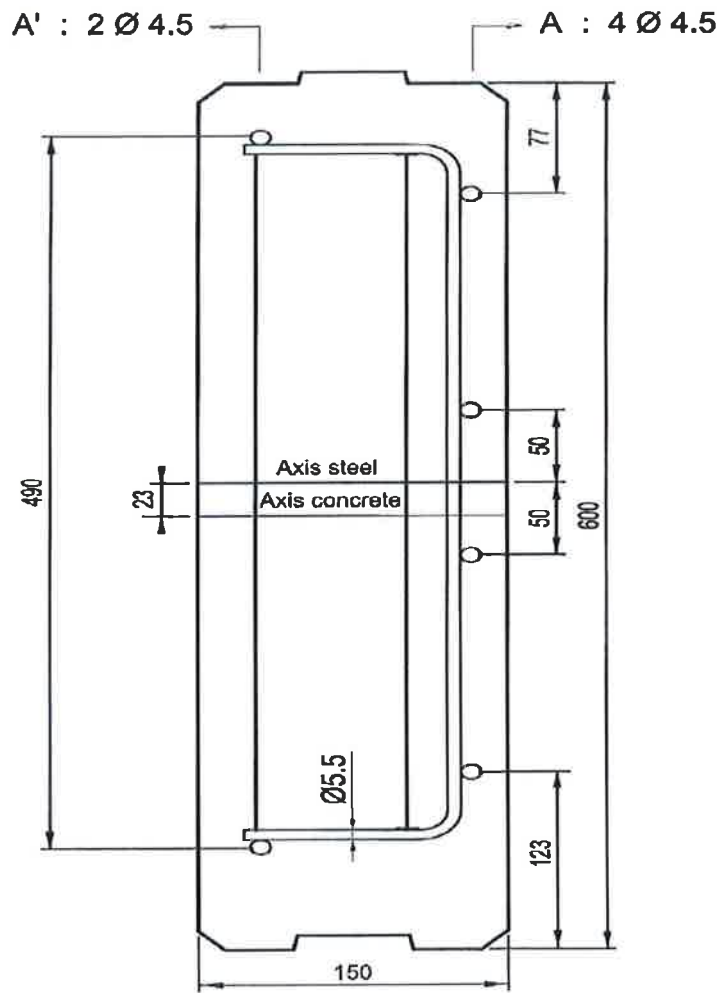
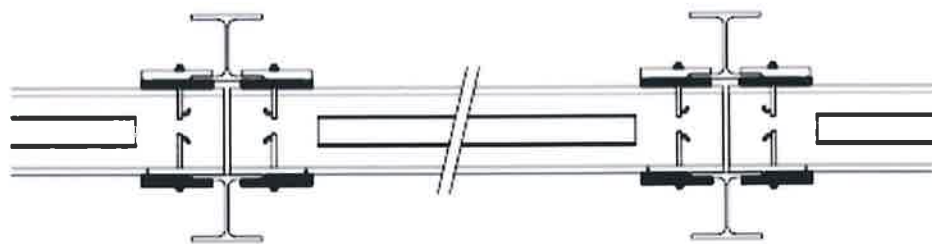
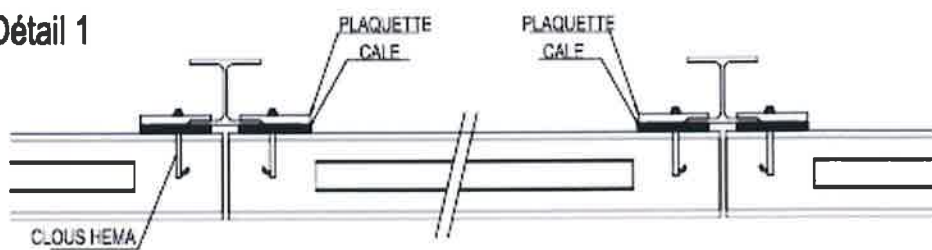


Planche n° 2

Fixations panneaux Pose horizontale sur structure métallique double  
FIXATIONS FUSIBLES

Détail 1



Détail 2

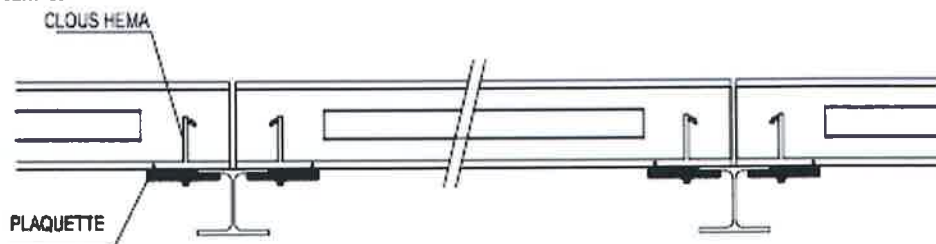
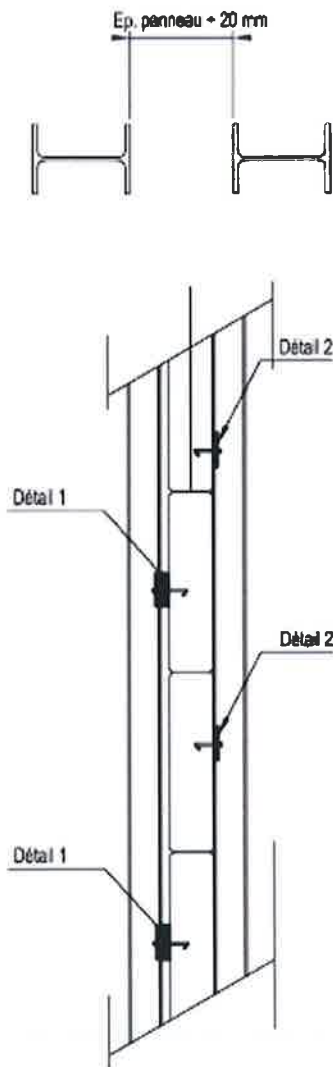
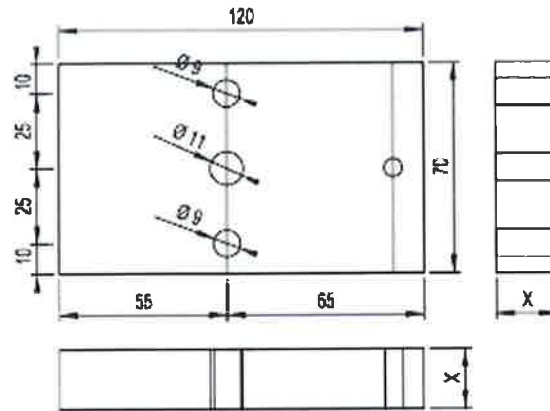


Planche n° 3

Fixations panneaux Pose horizontale sur structure métallique double  
**FIXATIONS FUSIBLES**



**DETAIL DE LA CALE**



X = Epaisseur de la cale : 3 ; 5 ; 10 ; 15 ; 20 mm

**DETAIL DE LA PLAQUETTE FUSIBLE**

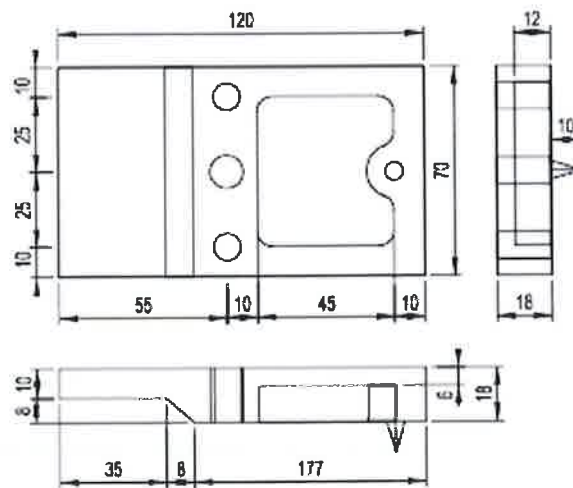


Planche n° 4

